



Un site de la Direction de l'information légale et administrative

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Consultation des annonces

Abonnement aux alertes

Publication d'annonces

■ CONSULTATION DE L'AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 10-102889

Mardi 18 Mai 2010

Date d'envoi au service éditeur : 17/05/2010

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Imprimer

Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

Département de publication : **75**

Annonce No **10-102889**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

GIE AGIRC-ARRCO, 16/18 Rue Jules César, à l'attention de pelletier Catherine, F-75592 Paris. E-mail : dsi.aoe@agirc-arrco.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.agirc-arrco.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue

compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Protection sociale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

fourniture et mise en oeuvre d'une solution de téléphonie sur IP pour la Retraite Complémentaire (Centre d'appels, Téléphonie des CICAS et du GIE Agirc-Arrco).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°07.

Lieu principal de prestation : 16/18 Rue Jules César, 75592 Paris.

Code NUTS **FR**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

le présent marché a pour objet la fourniture d'une solution de téléphonie sur IP pour la Retraite Complémentaire, la prestation associée pour la mise en oeuvre et le déploiement, le support et la maintenance de la solution fournie.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

64215000, 79512000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**

la solution retenue sera déployée pour équiper :

- un centre d'appel virtuel réparti sur 5 sites en France (environ 150 personnes),
- la téléphonie des Centres d'information conseil et accueil des salariés (Cicas), sur plus de 115 sites présents dans chaque département de France métropolitaine (environ 650 personnes),
- les 2 sites du Gie Agirc-Arrco (environ 450 personnes)

Le marché intègre la fourniture d'équipements réseau LAN, nécessaire au déploiement de la solution, leur déploiement, le support et la maintenance de ces équipements.

L'Objet du marché est détaillé dans le Dossier de consultation disponible sur demande à l'adresse : dsi.aoe@agirc-arrco.fr.

II.2.2) **Options :**

Oui.

Description de ces options : la durée du marché sera de vingt quatre mois à compter de sa notification renouvelable deux fois douze mois, sous réserve que les Conseils d'administration de l'agirc et de l'arrco renouvellent chaque année le plan d'action et le budget associé : les budgets alloués pourraient donc être amenés à varier.

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**

Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés :**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Modalités de règlement : 30 jours fin de mois à compter de la date de réception de la facture et après acceptation des prestations

Modalités de financement : fonds propres.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Les entreprises peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un groupement solidaire, sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et de la concurrence. Une société n'est admise à se présenter qu'une seule fois, soit seule, soit dans un groupement. En cas de groupement, les attestations et renseignements doivent être fournis pour chaque entreprise.

Si l'offre retenue se porte sur l'offre formulée par un groupement, celui-ci devra impérativement se présenter sous forme solidaire, pour la signature du contrat.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

Non.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la lettre de candidature en utilisant l'imprimé DC 4 ou un document contenant les mêmes renseignements, accompagné le cas échéant des pouvoirs autorisant le mandataire du groupement à signer l'acte d'engagement ;

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 5 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations ;

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 6 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations ;

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 7 ou un document contenant les mêmes renseignements et certificats à jour ;

- l'attestation datée et signée, certifiant que le candidat est à jour de ses cotisations de retraite complémentaire Agirc et Arrco, ou équivalent, au 31 décembre de l'exercice précédent ;

- en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

En cas de co-traitance, chaque co-traitant doit transmettre les mêmes documents que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature (DC 4).

A noter que les imprimés DC 6 et DC 7, accompagnés des certificats attestant que le prestataire est à jour de ses cotisations sociales et fiscales doivent obligatoirement être présentés par l'attributaire du marché, pour la signature du contrat. Afin d'anticiper, il est demandé dès le stade de la candidature de délivrer l'ensemble des documents administratifs. L'absence de DC 6 ou DC 7 et certificats associés, comme l'attestation relative aux cotisations Agirc-Arrco, demandée car ne figurant pas dans le DC 7, ne rendront pas la candidature irrecevable.

III.2.2) **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux semblables à l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : - Solidité et capacité financière : le chiffre d'affaires moyen annuel sera comparé à la valeur estimée du marché.

III.2.3) **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels et l'importance du personnel qualifié pour chacune des trois dernières années ;

- les certificats de qualification professionnelle : si l'entreprise en possède, ou tout certificat professionnel (ou équivalent) adapté à l'objet du marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen ;

- une présentation détaillée de la structure, de l'organisation de la société et de ses partenaires potentiels pour assurer les différents types de prestations ;

- une attestation d'assurance couvrant notamment la responsabilité civile du candidat pour l'année en cours auprès d'une compagnie notoirement solvable ; l'attestation produite devra préciser les limites des garanties que celui-ci a souscrites ;

- une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années pour des marchés similaires, avec une description, indiquant le montant ou l'étendue du contrat, la date et le destinataire public ou privé ainsi que le nom et les coordonnées d'un contact pouvant être sollicité.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : - Expériences similaires vérifiables : à partir de la description succincte de contrats réalisés depuis moins de trois ans, dans des environnements comparables à celui du présent marché, avec mention des contacts ;

- l'organisation de l'entreprise : les moyens humains et techniques dont dispose le candidat, et leur répartition géographique, notamment la présentation de l'équipe que le candidat serait susceptible de dédier à ce marché ;

- les certifications constructeurs, et les engagements de support et maintenance sur un même type de marché.

III.2.4) **Marchés réservés :**

Non.

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

Oui.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Ouverte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. la valeur technique. Pondération : 35%.
2. la mise en oeuvre, la maintenance et le support. Pondération : 30%.
3. la valeur financière. Pondération : 35%.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

DSI 2010-03.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

2 juillet 2010 - 17:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Les dossiers doivent être adressés sous pli cacheté, selon les précisions inscrites au Règlement de consultation, avec la mention "Ne pas ouvrir par le service courrier - consultation Solution TOIP Retraite Complémentaire"
À l'adresse suivante : 16-18 Rue Jules César 75592 Paris Cedex 12.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 mai 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance, 4 Boulevard du Palais, F-75001 Paris. Tél. 01 44 32 51 51. URL : <http://www.tgi-paris.justice.fr>.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : 16 jours calendaires à compter de la notification du refus.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

17 mai 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **DSI 2010-3**

Libellé de la facture : GIE AGIRC-ARRCO Direction du Contrôle de gestion 16-18 Rue Jules César, F-75592 Paris Cedex 12.

Classification des produits :

- Services des postes et télécommunications
 - Services informatiques
-

Imprimer

Retour



CONS1759549

[> Informations légales](#)